





VIE ECONOMIQUE P.13

Attractivité du centre ville : vos attentes en matière de commerces

DECRYPTAGE P.15

Environnement : le Puy, un village durable

Le billet



LA DURANCE, UN JOYAU



I nous aura fallu près de 10 ans pour mener à bien le chantier de réaménagement des gravières en bord de Durance au Puy-Sainte-Réparade.

Grâce au travail de tous, en particulier des agents du SMAVD* mais aussi de l'ensemble des acteurs qui œuvrent sur ce site, nous avons pu le réhabiliter et l'ouvrir au grand public. Un grand merci à l'État, au Département et à la Région pour leur soutien financier dans ce projet.

Ce lieu écologiquement exceptionnel doit être préservé ; je demande à tous de le découvrir mais aussi de le protéger et de le respecter. C'est un joyau de notre Commune, il appartient à chacun d'entre nous d'en prendre grand soin.

Très bel été à vous tous

Jean-David CIOTMaire du Puy-Sainte-Réparade

*Syndicat Mixte d'Aménagement de la Vallée de la Durance

03

L'ACTU DES JUNIORS

Ils font tout comme des grands

Tout savoir sur la rentrée



ÇA BOUGE AU PUY

Les dernières festivités qui ont animé les hameaux et le cœur du village



LE PUY SOLIDAIRE

Soutenir le Centre Ressource...



CULTURES

Quand Histoire rime avec terroir

12

SPORT POUR TOUS

La JSP a eu 50 ans Hommage à Gil LARI

13

VIE ÉCONOMIQUE

Les attentes des Puéchens quant aux commerces de proximité

14

RENCONTRE

(Re)Découvrez La Quiho

15

DÉCRYPTAGE

Comment la Commune préserve son environnement

20

SPÉCIAL BUDGET

Comprendre le budget prévisionnel communal 2019

22

EN CHANTIER

Des travaux pour le confort et la sécurité de tous

24

L'ESSENTIEL DES CONSEILS

Résumés des conseils municipaux de février et mars 2019

25

JOUR APRÈS JOUR

Naissances / Mariages / Décès

26

VOS ÉLUS S'EXPRIMENT

Tribune de libre expression des élus de la Majorité et de l'Opposition

27

INFOS PRATIQUES

Vos contacts en mairie

COMME DES GRANDS

Au travers de découvertes sportives, de rencontres culturelles ou d'initiatives citoyennes, les jeunes Puéchens grandissent en harmonie au sein d'un territoire et d'une communauté qui savent leur apporter autant de sécurité que d'ouverture au monde. Respect, partage, épanouissement et vivre ensemble sont le socle de leur parcours, de la crèche au collège.



Echanges et séance de dédicace avec l'auteur, J-M. AUPY, du «livre géant de la Laïcité» offert aux élèves.





Le Programme éducatif de territoire

pour établir un parcours cohérent pendant toute la scolarité des enfants du Puy.

out au long de leur vie scolaire, les petits Puéchens sont amenés à développer leur sentiment d'appartenance à la future communauté de citoyens, à se sensibiliser aux grandes pages de notre Histoire, à prendre conscience de la richesse et de la fragilité de notre patrimoine local, à s'impliquer dans la vie locale publique et dans des initiatives de solidarité.

Si les jeunes élus du Conseil Consultatif, composé d'élèves de CM1 et CM2, se trouvent particulièrement impliqués dans ces démarches, les autres enfants ne sont pas en reste, loin s'en faut.

C'est au travers du Programme Éducatif de Territoire (PEDT) établi pour 4 ans par la Municipalité, les enseignants et des responsables associatifs, qu'ils sont initiés de manière pédagogique à ces notions d'engagement, d'ouverture et de citoyenneté.

Merciàl'ensembledes intervenants pour cet accompagnement essentiel à l'éducation et à l'avenir de nos enfants : professeurs, élus, bénévoles, responsables de sites patrimoniaux et culturels, partenaires institutionnels...

PARCOURS D'ÉVEIL DE LA VILLE À DESTINATION DES ÉLÈVES DE L'ÉLÉMENTAIRE

Cycle 2 Nature, terroir et patrimoine

Les CP

Parcours botanique au château de Fonscolombe

Les CE1

Cueillette des olives des arbres du village et découverte de la fabrication de l'huile d'olive

Les CE2

Exploration à la Quiho avec La Salluvienne et initiation à l'histoire médiévale du Puy

Cycle 3 Nature, terroir et patrimoine

Les CM1

Découvertes artistiques au château La Coste

Les CM2

Citoyenneté et devoir de mémoire avec la visite du Mémorial du Camp des Milles et des actions de sensibilisation telles que la récente exposition sur la laïcité ou encore la formation sur « les gestes qui sauvent ».



Cérémonie du 8 mai 1945 - Les enfants et les jeunes du Puy sont systématiquement associés aux commémorations et sensibilisés au devoir de mémoire.

QUOI DE NEUFA LA RENTREE?

Le 2 septembre prochain quelque 600 enfants vont reprendre le chemin des écoles et une petite centaine d'élèves du Puy intégreront la classe de 6ème au collège Louis Philibert.

L'occasion d'un petit zoom sur les nouveautés, notamment à la cantine, et d'un rappel de quelques modalités...

La Municipalité a tissé un partenariat avec son prestataire de restauration collective, Terres de Cuisine. Ce dernier avait été sélectionné sur la base d'un cahier des charges exigeant, au regard des efforts déployés pour proposer une restauration équilibrée et raisonnée.

Depuis le mois de juin, les repas des enfants du Puy sont désormais préparés à J-1, et dans des locaux plus proches, à Manosque, une unité qui cuisine à bien plus petite échelle, 4500 déjeuners par jour (au lieu de 20000 antérieurement dans les anciens locaux). De quoi faciliter encore davantage la prise en compte des spécificités liées aux tout jeunes convives : aliments bio, circuits courts, traçage contrôlé, quantités étudiées...



N'oubliez pas...

Inscriptions rentrée 2019 / 2020

Cantine et périscolaire

Inscription via le dossier remis aux parents en mai et téléchargeable sur : www.ville-lepuysaintereparade.fr > du côté des juniors > les écoliers.

Attention : bien remplir en parallèle le dossier du gestionnaire des temps périscolaires LEC Grand Sud, disponible également en ligne.

· Centre de loisirs

Inscription via le dossier remis aux parents ou téléchargeable sur : www.ville-lepuysaintereparade.fr > du côté des juniors > Centre de loisirs

Et aussi...

Le chantier du nouveau Centre de Loisirs et de l'espace Jeunes se poursuit (lire p.22). Les collégiens sont impliqués dans le projet d'aménagement de la future « Maison des ados » pour laquelle ils vont d'ailleurs proposer une appellation.

Le plan canicule mis en place en juin dernier (lire p.9) a permis d'accueillir les enfants dans les écoles dans de bonnes conditions : arrosage des cours deux fois par jour, mise à disposition de ventilateurs, bouteilles d'eau et brumisateurs...

Les travaux d'extension de la cantine scolaire ont dû être suspendus dans l'attente de la validation par l'architecte maître d'œuvre des nouvelles contraintes techniques qui ont été imposées au projet, et qui relancent la procédure d'appel d'offres.

Transports scolaires

Toutes les informations sont disponibles en mairie et sur www.ville-lepuysaintereparade.fr > transport public > transport scolaire

Le paiement des factures cantine est désormais possible en ligne de manière sécurisée depuis le site Internet de la Commune (www.ville-lepuysaintereparade.fr > du côté des juniors > les écoliers)

SAVE THE DATE S

tout spécialement pour vos enfants...

www.ville-lepuysaintereparade.fr

MERCREDI 21 AOÛT 2019

Cérémonie commémorative de la libération du Puy

DIMANCHE 25 AOÛT 2019

Festo di cese

MERCREDI 28 AOÛT 2019

Mercredi Guinguette de Saint Canadet

LUNDI 2 SEPTEMBRE 2019

Rentrée scolaire

Conférence soutien à la parentalité : «je rentre en 6°»

SAMEDI 7 SEPTEMBRE 2019

Forum des associations

13 > 15 SEPTEMBRE 2019

Fêtes de la St Michel

21 > 22 SEPTEMBRE 2019

Journées du Patrimoine

MUSIQUE & NATURE

Dans les hameaux, dans nos campagnes et au cœur du village, il existe au Puy une volonté forte et continue de créer des occasions de partages festifs et conviviaux, mêlant les générations.

'impulsion donnée par la Municipalité et les associations est largement nourrie par les initiatives des habitants de tous les quartiers, conscients que le bien vivre ensemble passe aussi par ces rendez-vous, devenus bien souvent incontournables.

Parmi ceux-là : la fête de la musique, coordonnée cette année par le Comité des fêtes et la Mairie, sous une forme innovante. Profitant du nouvel espace aux abords de la maison Rousseau actuellement en rénovation, une scène a été installée sur ce site au milieu de la Bourgade, tandis qu'un autre groupe était proposé sur Le Cours. Les animations musicales ont animé de part et d'autre la route principale du village et chacun a pu se restaurer au sein des deux cafés-bars du centre-ville ou auprès de la buvette mise en place. Comme les années précédentes, cette soirée a révélé le plaisir des familles puéchennes à venir profiter en toute légèreté d'une atmosphère de fête en plein air.

Quelques jours plus tard, la première Guinguette de Saint Canadet de l'été a comme de coutume rassemblé de nombreux visiteurs sur la place du hameau en cours de réhabilitation (lire p.22). L'association Musicale du Puy a inauguré cette série de trois guinguettes estivales programmées par la Municipalité, puis l'ensemble Arcen-Ciel a animé avec chaleur et engouement la soirée.

Dans la foulée, le 2ème Safari pêche a tenu ses promesses sur les bords du Canal de l'ASA. Ce rendez-vous familial est proposé depuis 2018 par la Municipalité, sur une initiative de Patrick GAUTIER, avec le concours de l'ASA (Association Syndicale Autorisée du Canal de Peyrolles), du CCFF, de la famille PASCAL du château d'Arnajon, de l'Armurerie Michel à Pertuis et du château La Coste.



2ème édition du Safari pêche - 29 juin 2019





SOUTENIR LE CENTRE RESSOURCE : LE PUY SE MOBILISE

Grâce à un Centre Communal d'Action Sociale très actif, un Foyer des Cigales ouvert et convivial et un vaste tissu associatif local, le village du Puy-Sainte-Réparade fait preuve d'un réel engagement au service des plus fragiles. La Commune accompagne aussi depuis plusieurs années des structures telles que le Centre Ressource à Aix-en-Provence.

i le lien social se tisse chaque jour sur notre territoire grâce aux actions quotidiennes de proximité et d'événements sportifs, culturels et festifs échelonnés tout au long de l'année, des initiatives privées ou collectives ponctuelles complètent cet élan d'ouverture et de générosité.

On peut souligner notamment les interventions au profit du soutien aux malades, multiples au Puy. Les maisons de retraite implantées sur la Commune organisent par exemple des conférences et actions d'accompagnement pour les personnes atteintes de pathologies dégénératives et leurs proches. Le week-end de la Solidarité du mois de décembre génère depuis 10 ans des collectes de fonds pour la recherche contre la myopathie.

Quant au Centre Ressource, basé aux Milles et fondé par le Dr Jean-Loup MOUYSSET, habitant du Puy-Sainte-Réparade, il est l'objet de nombreuses initiatives de soutien de la part des Puéchens. En effet, cette association reconnue d'intérêt général depuis 2007 a développé une palette de soins unique en France à l'attention des personnes en cours de traitement pour un cancer. Au sein de Ressource, ces dernières bénéficient de soins souvent essentiels dans la voie vers la guérison, tels que des séances d'ostéopathie, de sophrologie, de psychothérapie, d'énergétique chinoise, ou encore des soins d'esthétisme. Impossible de tout résumer ici tant le panel est large et adaptable à chaque patient, qui trouve chez Ressource une écoute réelle et un autre regard sur le cancer, comme au sein d'une seconde « famille ».

Depuis 2008, la Municipalité lui dédie des subventions, complétées par des manifestations organisées régulièrement par des associations locales pour collecter des fonds.





Concert de Printemps par La Musique du Puy - Avril 2019



Remise officielle d'un chèque de dons au Centre Ressource par l'association Léonard et ses amis en présence du Dr MOUYSSET, Puéchen, et du Maire Jean-David CIOT - 27 avril 2019

Ainsi, fin avril, l'Association Musicale du Puy a proposé une représentation dans la salle des fêtes lors de laquelle ses 35 musiciens ont interprété, entre autres, des airs célèbres de films. Puis début mai, c'est la chorale du Centre Socioculturel, Allez Zou Chantons, qui a présenté au public puéchen, venu là aussi en nombre, un spectacle mêlant théâtre et chansons marseillaises. Ces deux soirées ont généré près de 2500 € de dons pour le Centre Ressource.

L'été dernier, les artistes de l'association Léonard et ses amis avaient monté une exposition qui a recueilli quelque 400 €, remis officiellement au Dr MOUYSSET au cours d'une cérémonie officielle en avril dernier. ✓

www.association-ressource.org
// www.ville-lepuysaintereparade.fr/lepuysolidaire

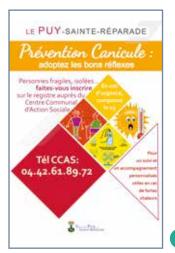


Le saviez-vous?

La Métropole a développé plusieurs aides au transport en commun :

- Accessibus pour les personnes à mobilité réduite : Réservation par téléphone au 09 70 83 01 23. Le service fonctionne de 6h30 à 20h30 du lundi au samedi.
- La Carte gratuite Mobilité pour les personnes handicapées non imposables et les personnes âgées entre 65 et 70 ans sous certaines conditions de ressources
- Le Transport à la demande qui fonctionne du lundi au samedi de 6h30 à 20h30 sauf jours fériés. Réservation au 09 70 83 01 23 de 8h à 18h du lundi au vendredi et sur le site lepilote.fr
- La gratuité des transports pour les + de 70 ans (abonnement Merveil): informations au 09 70 80 90 13
- www.aixenbus.fr/titres/les-titres-et-tarifs/tous-les-titres-de-transport

Canicule : la Municipalité a activé au début de l'été son Plan Canicule



Le dispositif a permis de fournir aux écoles bouteilles d'eau et brumisateurs, d'équiper le Foyer des Cigales de ventilateurs et brumisateurs, d'arroser les cours des écoles et de la crèche, et bien sûr de veiller au plus près sur les personnes fragiles grâce au suivi du CCAS (registre Canicule, portage des repas à domicile...).

+

CCAS: 04 42 61 89 72



Pique-nique du vigneron au Domaine Tour Campanets - Une initiative nationale déclinée avec succès dans les domaines viticoles du village pour « partager » le terroir avec les habitants - 10 Juin 2019

HISTOIRE & TERROIR: NOTRE CIMENT POUR L'AVENIR

Riche d'une histoire multiséculaire et doté d'un environnement naturel préservé, synonyme d'un terroir abondant, notre village œuvre à faire fructifier chaque jour ce patrimoine multiforme. Un patrimoine fédérateur qui enracine et nourrit les générations à venir.

Parcourez la route du terroir...

afran, huile d'olive, fromages de brebis, miel, herbes aromatiques, agneau, vins, savon, fruits et légumes...; voici un panel des produits 100% puéchens issus de notre terroir. Qui plus est, la quasi-totalité est bio! C'est à partir de ces initiatives locales et de ce patrimoine gourmand que la Municipalité a souhaité développer une Route du terroir, pour valoriser ces producteurs, dont certains rivalisent d'imagination et de projets porteurs pour partager leur savoir-faire. Évoquons notamment les domaines viticoles très engagés dans l'œnotourisme et qui organisent toute l'année des événements conviviaux ou encore le château La Coste et les Jardins de Paradis qui accueillent les écoliers de la Commune pour des visites autant didactiques que ludiques.

Cette Route du terroir est déclinée sur le site Internet de la Commune mais aussi par le biais de plaquettes touristiques tout récemment éditées, disponibles en mairie ou à la Maison du Tourisme. Des partenariats sont également en cours de consolidation avec les acteurs majeurs de la promotion touristique du territoire (Métropole, office de tourisme

d'Aix en Provence...). Si une partie des habitants du village se fournit déjà chez les agriculteurs, viticulteurs et éleveurs locaux, nous sommes encore nombreux à ne pas nous être approprié ces trésors et les visiteurs en vacances au Puy n'en avaient qu'une faible visibilité. Souhaitons que cette mise en lumière contribue à l'image du Puy-Sainte-Réparade comme terroir d'exception et apporte à toutes les générations de Puéchens une réelle fierté d'appartenir à cette terre.

Visitez le Puy autrement

Accompagnés par des passionnés, des spécialistes du patrimoine et de l'histoire puéchenne, venez explorer votre village avec un œil nouveau. Vous serez surpris de tout ce qu'il recèle et des traces laissées par nos aïeux.

- Parcours des commerces d'antan avec l'ACAPL : lesprosdupuy13@gmail.com // brochures dans certains commerces
- Visites guidées avec La Salluvienne 06.17.02.93.75 // lasalluvienne@hotmail.fr
- Visite guidées des jardins du château d'Arnajon (Monument historique) : M. Franck PASCAL 06 11 50 68 11 // www.chateaudarnajon.fr



Les remarquables jardins du Château d'Arnajon, classés au titre des Monuments historiques

CULTURES



Pensez-y

Amateurs ou professionnels de la photographie

Inscrivez-vous aux concours des prochaines Rencontres photographiques du Puy dont les remises de prix sont programmées les 22 et 23 février 2020. Comme pour la 1^e édition, qui s'est déroulée au printemps dernier, les clichés des lauréats primés seront exposés dans les domaines viticoles du village.

rencontrephotographique-lepuy@laposte.net



FOOT: LES 50 ANS DE LA JSP

Cet été, la JSP, club de foot historique du village qui fait partie des 25 associations sportives du Puy, fêtait son cinquantenaire... mais ses origines remontent à près de 100 ans !

l'instar de certains autres clubs puéchens, la JSP a accueilli parmi ses adhérents plusieurs générations d'une même famille! Le 22 juin dernier, pour ses 50 ans, le club a réuni ses anciens et actuels adhérents, filles et garçons, pour un tournoi intergénérationnel, un déjeuner festif et convivial et une petite promenade dans le passé avec l'aide de La Salluvienne. Les bénévoles de cette dernière avaient effectué un minutieux travail de recherche de photos notamment, pour remonter jusqu'en 1920, à l'époque où l'association s'appelait encore « Renaissance Sport ». Ce qui était devenu le « Club Sportif du Puy » a été ensuite restructuré en 1969 par des jeunes désireux de faire progresser leur équipe, sous la houlette d'Edmond VIDAL, sous l'appellation actuelle de « Jeunesse Sportive du Puy ».

Depuis ces 5 décennies, plusieurs figures du village du Puy se sont succédé à la tête de la JSP. L'histoire de l'association est jalonnée d'anecdotes, de moments forts, de rencontres mémorables, d'adaptations...

Il y a 2 ans, la Municipalité mettait à la disposition du club des locaux flambant neufs cofinancés par la Métropole. Cette journée anniversaire a été l'occasion pour le Maire Jean-David CIOT de remercier la nouvelle équipe pour leur précieuse implication.



La toute première équipe du club pour la saison 1969/70

LA BOULE INDÉPENDANTE



Disponible, impliqué, soucieux du bienêtre de tous les joueurs du club de La Boule indépendante dont il avait pris la Présidence en 2012, Gil LARI nous a subitement quittés avant l'été.

Et comme bien souvent dans ces engagements bénévoles, l'emploi du temps de Gil s'est vite avéré trop rempli. Il n'avait même plus le temps de montrer ses talents de boulistes sur le terrain! Tout juste s'accordait-t-il parfois une micro

C'est en 2012 que Gil s'est vu confier la présidence de l'une des plus grosses associations puéchennes, La Boule Indépendante (92 licenciés et 100 adhérents en 2018), après avoir rejoint l'équipe de joueurs deux ans plus tôt. Partageant son temps entre Le Puy et Pourcieux où il était exploitant avicole, il s'était néanmoins rapidement investi avec entrain dans l'association. Avec sa compagne Michelle, Gil a pris en mains les grands événements tels que les vide-greniers de l'association. Tenace, il a su attirer de nombreuses fois l'organisation des championnats de clubs départementaux jusqu'à notre village.

Et comme bien souvent dans ces engagements bénévoles, l'emploi du temps de Gil s'est vite avéré trop rempli. Il n'avait même plus le temps de montrer ses talents de boulistes sur le terrain! Tout juste s'accordait-t-il parfois une micro sieste réparatrice dans son transat orange. Peu importe; ce qui comptait pour lui c'était le plaisir des joueurs, la satisfaction des spectateurs et la bonne ambiance sur le boulodrome. Volontiers taquin, Gil LARI, que l'on entendait arriver aux abords du terrain au son de ses sifflotements, a su transmettre son enthousiasme débonnaire à tous ceux qui l'ont côtoyé. On aimerait guetter encore son C15 blanc près du local des Boules...

Merci à Jean-Philippe, avec lequel il avait noué une grande complicité, de reprendre les rênes du club dans ces douloureuses circonstances.

Gil accoudé à la buvette, juché sur son tabouret, toujours accueillant et veillant sur ses joueurs...

ENCORE PLUS DE VIE AU CŒUR DU VILLAGE



Afin de mieux cerner les attentes des habitants en matière de services et commerces en centre-ville, un questionnaire a été distribué dans toutes les boites aux lettres en avril dernier. L'analyse des retours conclut à une volonté manifeste de continuer à développer l'offre de proximité et à accompagner sa montée en qualité.

Il y a dix ans, la Municipalité engageait le pari de densifier l'offre locale en refusant l'implantation d'un supermarché en périphérie. L'objectif? Dynamiser la vie du village,

valoriser la production locale et ne pas tomber dans le piège de nombreuses petites

communes dont le cœur se meurt.

Le projet de rénovation et d'embellissement du centre du Puy-Sainte-Réparade, à l'étude depuis 4 ans et en cours de concrétisation, s'inscrit également dans cette perspective. En effet, l'agrandissement des trottoirs, l'accessibilité aux commerces et à tout le centre pour les personnes à mobilité réduite, l'ajout de places de parking, ainsi que le stationnement en zone bleue permettent une plus grande rotation des véhicules et facilitent le recours aux magasins du centre bourg.

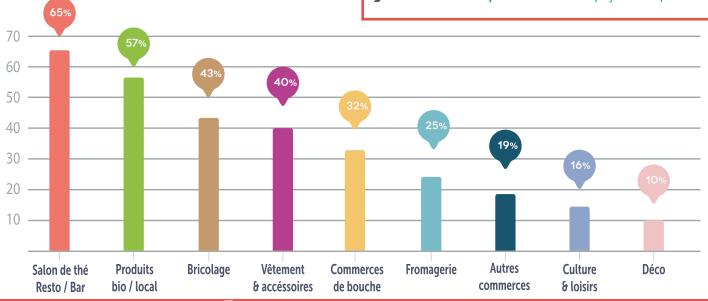
Quels commerces ou services souhaiteriez-vous voir s'implanter au Puy?

Rénover le centre-ville pour développer le commerce

En parallèle, les aménagements prévus au rez-de-chaussée de la Maison Rousseau acquise par la Commune ont pour vocation de proposer des commerces complémentaires à ceux pré existants, et répondant à une attente des habitants. C'est pourquoi ils seront

mis à disposition dans le cadre d'un appel à projets, dessiné en concordance avec les conclusions tirées du retour de l'enquête auprès des habitants.

- Une moyenne de 30% des personnes ayant répondu à l'enquête effectuent leurs courses principales dans le village (jusqu'à 37% pour les + de 60 ans)
- Environ 60% font des emplettes au village 1 à 2 fois par semaine
 - 25 % regrettent le manque de choix et de variété
- 65% souhaiteraient l'implantation d'une brasserie/salon de thé
- 57% aimeraient un commerce de bio/produits locaux
- Consultez l'enquête : www.ville-lepuysaintereparade.fr



Bienvenue...

A Monique TROCELLO, qui reprend l'ancienne mercerie avenue de la République et proposera dès septembre dans sa nouvelle boutique « Paulette B » des vêtements, sous-vêtements et accessoires.

A Marie Noele DEBONNIÈRE qui s'est installée en tant que coach professionnelle spécialiste de la gestion du changement et des transitions, certifiée (RNCP) en PNL. 69 Boulevard de la Coopérative // Tél : 06 82 71 67 08 // www.mnd-coaching.com

A Coralie BONNARD qui a repris le magasin de fleurs, rebaptisé « Fleurs de Coco » 🕂 5 avenue de la République // Tél : 07 61 36 88 19,



Emblématique du Puy-Sainte-Réparade, la colline de la Quille surmonte le village actuel et en constitue le berceau. Les Puéchens doivent leur nom à ce site, puisque il est issu de « puech » qui signifie colline en provençal. C'est en effet là-haut que la première vie en collectivité s'est construite jusqu'à la fin du Moyen-âge. Suivez les traces de nos ancêtres, guidée par Annabelle IBGHI, de l'association puéchenne La Salluvienne, amoureuse des lieux...

n en connait tous les ruines de l'ancienne boulangerie visible dès le parking, et, bien entendu, le vestige d'une tour du château. Mais le site abrite de nombreux autres trésors patrimoniaux. Aujourd'hui, cet espace constitue un patrimoine historique et naturel essentiel à protéger. Propriété du Conseil départemental, il a été l'objet d'une étude architecturale approfondie, et des acteurs locaux sont également impliqués dans le travail de sauvegarde de ce patrimoine. Pour notre mémoire, mais aussi nos pauses évasions dans ces 19 hectares de verdure!

Hier...

Cette étude, confiée à l'achitecte Xavier BOUTIN, et le travail mené par La Salluvienne ont permis de mettre à jour des éléments précieux : comment le village était constitué, les rues, les chapelles, le nombre d'habitants au gré des époques, le rôle joué par la source de La Gacharelle dans le développement de l'habitat, depuis la Préhistoire, et des cultures (dont les amandiers). Ceci nous permet de comprendre notre patrimoine hérité de nos ancêtres, de le faire connaître et de le protéger.



Des Puéchens posant au début des années 1900 (archives familiales famille IBGHI)



Aujourd'hui...



Annabelle, que peut-on percevoir aujourd'hui en se promenant sur le site ?

A.I: Deux anciens remparts sont facilement identifiables: l'un datant de l'époque celto ligure et l'autre à priori de l'époque médiévale mais actuellement à l'étude par des archéologues car ses origines proviendraient peut-être de la fin de l'Antiquité tardive, autour du 6ème ou 7ème siècle.

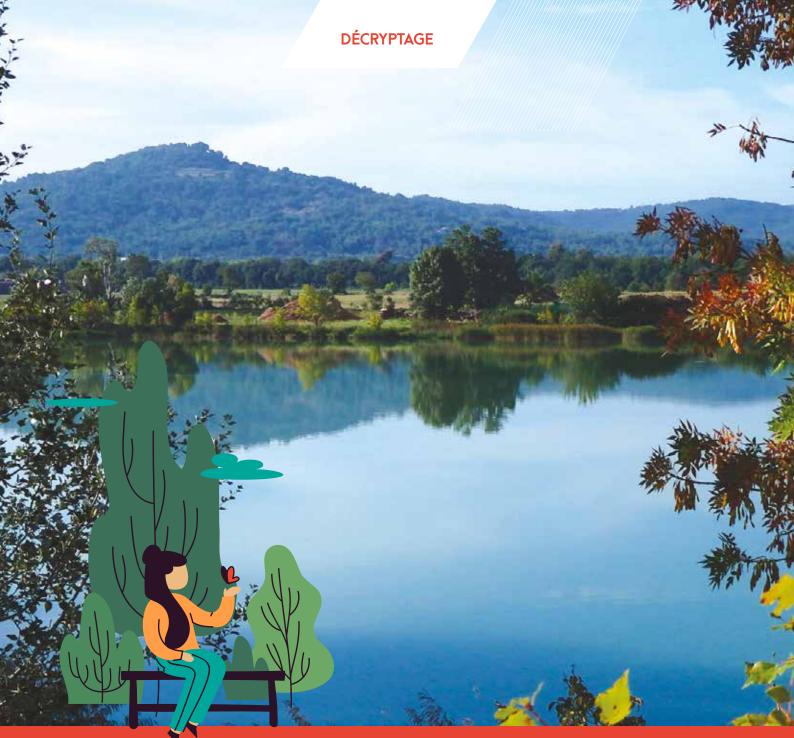
Des caves médiévales sont également visibles, notamment en hiver quand il y a peu de végétation. On les reconnait à leurs voûtes en arc brisé. On peut voir la grotte de la source de la Gacharelle, près des habitations troglodytes, protégée par une grille métallique, qui avait été décorée du temps du Roy René par un grand sculpteur italien et ornée de 2 griffons en bronze. Elle ne coule plus depuis le tremblement de terre ; elle a probablement dû être déviée.

Et bien sûr, le vestige de l'une des deux tours jumelles du château surplombant le site : il a été reconstruit à l'identique après sa destruction lors d'un orage en 1980.

Comment profiter aujourd'hui de ce site d'exception?

En profitant des installations mises en place par le Conseil départemental : tables de pique-nique, parcours d'orientation, parcours de santé... Dans tous les cas, rien de mieux pour embrasser une vue à 360 degrés sur tous les environs!

www.departement13.fr/le-13-en-action/environnement/ parcs-et-domaines-departementaux/la-quille



UN DÉVELOPPEMENT RAISONNABLE ET DURABLE POUR LE PUY

Depuis dix ans, la Commune du Puy-Sainte-Réparade a opéré un virage réussi vers la préservation de son environnement et de la qualité de vie de ses habitants. Une démarche qui se décline sur le long terme, dans tous les secteurs de la vie publique et qui sous-tend tous les projets d'aménagements.

DÉCRYPTAGE

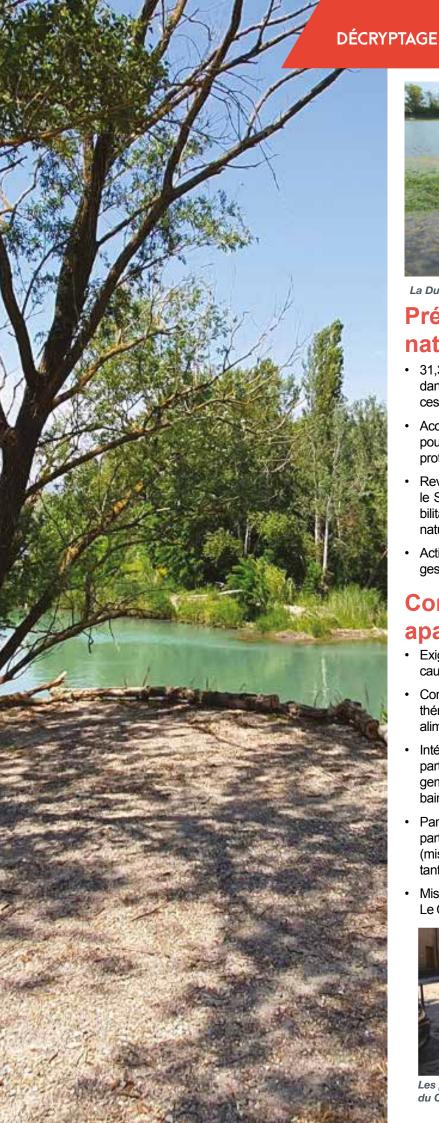
Economiser les énergies et les ressources



Les fontaines du Square de la Résistance remises en eau en circuit fermé

- Mise en service d'une nouvelle station d'épuration en 2012 dotée du séchage des boues sous serre pour améliorer la qualité des rejets dans l'environnement, recycler la matière (épandage dans les champs, selon la réglementation en vigueur) et réduire les flux de transports.
- Remplacement de 6 chaudières atmosphériques parfois vieilles de 60 ans par des chaudières à condensation s'autorégulant : aux écoles, au COSEC, à la cantine, à la salle des fêtes, au club house du stade.
- Renégociation du contrat avec le prestataire de chauffage des bâtiments municipaux pour une programmation et une maintenance de nos bâtiments publics plus adaptées aux besoins et un fonctionnement moins énergivore.
- · Acquisition de véhicules municipaux électriques.
- Remplacement systématique des candélabres par des lampadaires à Led à horloge astronomique et bi-puissance permettant une baisse d'intensité au milieu de la nuit.
- Transformation des fontaines fonctionnant en circuit ouvert avec des alimentations en circuit fermé pour économiser l'eau (lire p.23).
- Amélioration et sectorisation du réseau d'eau pour diagnostiquer les fuites et maintenir le rendement au-dessus de 80% (donc limiter les pertes à - de 20%) et mise en place d'un tarif client subordonné à leur consommation.
- Création d'un jardin typiquement méditerranéen, peu gourmand en eau, au cimetière.
- Construction de bâtiments neufs uniquement de type BBC (basse consommation) et intégrant des normes plus avancées que celles imposées par les directives gouvernementales : futurs Centre de Loisirs et Maison des ados, club house du stade de football...







La Durance : de formidables espaces naturels à préserver

Préserver les espaces naturels et les paysages

- 31,3 ha du territoire reclassés en zone naturelle ou agricole dans le PLU voté en 2017, portant ainsi la surface totale de ces 2 zones à 4271 ha.
- Accompagnement des domaines viticoles et de l'agritourisme pour dynamiser un développement économique durable et protéger le paysage.
- Revalorisation des rives de la Durance en partenariat avec le SMAVD et mise en place d'un projet pluriannuel de réhabilitation pour une réappropriation par les habitants de ce site naturel d'exception à la biodiversité fragile (lire p.18).
- Actions de préservation du patrimoine historique et plan de gestion des forêts communales avec l'ONF à la Quiho.

Construire un cadre de vie apaisé et réfléchi

- Exigence de plus d'aliments bio et de plus de partenaires locaux dans les prestations de restauration collective (lire p. 5)
- Constitution du Conseil Consultatif des Enfants abordant des thématiques transverses avec les élus comme le gaspillage alimentaire, les modes doux de circulation...
- Intégration de pistes dédiées aux vélos ou de voies mixtes partagées entre cycles et piétons dans tout projet d'aménagement : au collège, rue du Luberon, dans les extensions urbaines programmées dans le PLU.
- Partenariat avec le Conseil départemental 13 pour aider les particuliers à rénover leur façade dans les centres anciens (mis en place cet été): aide au moins égale à 50% du montant des travaux.
- Mise en place de bornes de stationnements pour les vélos : Le Cours, place Louis Philibert, parvis de la maison Rousseau



Les portiques de stationnement des vélos sur la placette du Cours et la place Louis Philibert 17 | ÉTÉ 2019



Inauguration de la première phase de restauration des gravières du Puy - 16 juin 2019

Découvrir la Durance

Parmi les atouts qui contribuent à l'attractivité du village du Puy-Sainte-Réparade, le chapelet des plans d'eau des rives de la Durance, nés des extractions de cailloux pour la construction des silos des installations militaires des plateaux d'Albion dans les Années 70, constituent un site original. Cet ensemble de zones humides diversifiées et d'une grande biodiversité est remarquable de par son paysage, son histoire et ses potentialités en termes de loisirs. Réhabiliter ces gravières représente un pari pour l'avenir du village.

Depuis plusieurs années, les usages qui se développaient sur ce site n'étaient pas toujours compatibles avec la préservation des milieux et des espèces. De plus, ils engendraient des dégradations notables.

Le Syndicat Mixte d'Aménagement de la Vallée de la Durance (SMAVD) de concert avec la Commune du Puy et en partenariat avec la Région PACA, le Département des Bouches-du-Rhône et l'Agence de l'Eau, a lancé en 2009 un vaste programme pluriannuel de réhabilitation.

La Municipalité avait constitué une commission de travail

extramunicipale à cet effet. Après 4 ans de travail, sous la houlette du SMAVD, les membres de cette commission ont dégagé 3 priorités :

- 1/ permettre des usages respectueux tout en préservant des zones de tranquillité pour la faune et la flore ;
- 2/ rendre ces espaces accessibles à un public familial pour permettre une appropriation locale de ces milieux et de leur biodiversité;
- 3/ réduire les accès et transits motorisés tout en favorisant l'accès aux bus scolaires et aux personnes à mobilité réduite.

Un plan de gestion a été décidé, pour fédérer les usagers du site autour d'un projet de protection des milieux, de réhabilitation et de réappropriation par eux.

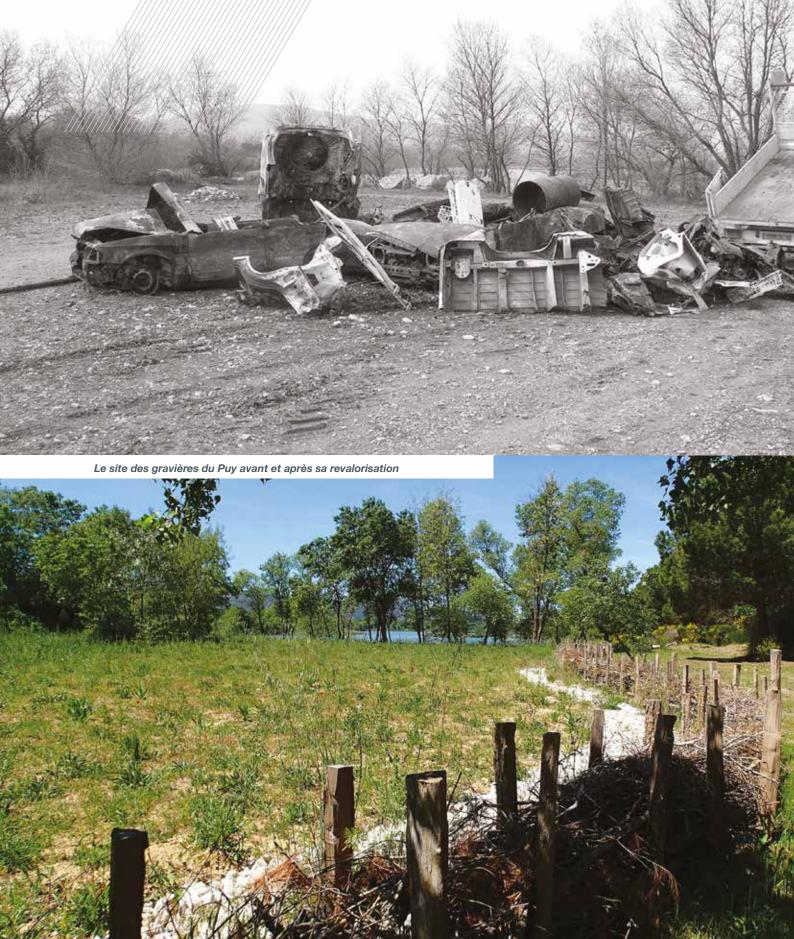
La 1^{ere} phase des travaux commencée en 2015 s'est achevée en 2019 avec l'inauguration du site le 16 juin dernier où les quelque 2000 visiteurs ont pu redécouvrir ce lieu lors de l'animation « Un Dimanche en Durance ».

NB: Le SMAVD nous informe de l'impossibilité de circuler actuellement sur les berges entre le Puy et St Estève en raison de travaux de réfection des seuils 5 et 6 afin de réguler le débit de la Durance



Exemples de nouveaux aménagements :

- Palissades d'observation de la faune.
- · Radeau à sternes au milieu d'un des lacs.
- Restauration de falaises à guêpiers d'Europe
- · Ponton en bois
- Accès paysagers éloignés des zones à enjeu écologique avec la possibilité d'accès pour les écoles afin d'exploiter l'immense potentiel pédagogique des gravières
- Zones de stationnements (coté Meyrargues et Le Puy Sainte Réparade) marquant la limite des zones de circulation
- Zones d'observation et de pique-niques afin de favoriser la découverte de la faune et de la flore
- Réseau de caméras de surveillance.



Le saviez-vous?

En collaboration avec l'association RAMH, la Municipalité a depuis plusieurs années mis en place un point de collecte au Syndicat d'Initiative, pour le recyclage des bouchons plastiques et liège, radiographies médicales, téléphones portables, cartouches d'encre, lunettes, ... Cette collecte permet d'aider les personnes handicapées et la recherche médicale.



www.ramh.net/

COMPRENDRE LE BUDGET PRÉVISIONNEL COMMUNAL 2019

Budget 2019 - Les grandes lignes

BUDGET DE FO	NCTION	NEMENT : 5 084 223 M€			
RECETTES		DÉPENSES			
Impôts Locaux et Taxes Taxe habitation, taxe foncière et taxes diverses : électricité, droits de mutation, droits de place, taxe de séjour	2 416 000 €	Charges de personnel	2 530 000 €		
Attribution de la Métropole	1 190 397 €	Charges à caractère général Entretien des bâtiments, eau, électricité et gaz, contrats de maintenance, gestion des écoles et périscolaire, petit entretien de voirie	1 640 000 €		
Dotations et participations Dotations de l'État et fonds de péréquation Participation de la CAF	969 500 €	Autres charges de gestion Subventions versées aux associations, Cotisations et adhésions payées par la Commune	473 500 €		
Produits de services et de vente Services communaux facturés	Alliol dissellents		199 663 €		
(cantine, repas du Foyer des séniors) Mise à disposition de personnel	330 000 €	Virement à la section d'investissement AUTOFINANCEMENT	190 000 €		
Autres recettes divers	178 326 €	Autres dépenses divers	51 060 €		
BUDGET D'INVESTISSEMENT : 16 855 029 M€ TTC					
RECETTES		DÉPENSES			
Solde d'exécution positif reporté Cumul des montants «économisés» par la Commune les années précédentes et destinés à l'investissement.	1 493 558 €	Immobilisations en cours Montants des travaux en cours de réalisation, agencement et aménagements de terrains, matériel et outillage technique affectés aux travaux	6 186 847 €		
Autres réserves (Autofinancement de l'année précédente)	384 048 €	Immobilisations corporelles Dépenses d'équipement, dépenses d'aménagements, de réseaux, de matériel de bureau et informatique	3 304 715 €		
Autres recettes divers y compris amortissements, autofinancement de 2019	829 355 €	Immobilisations incorporelles: Frais d'études (Bureaux d'études pour les travaux à venir)	342 214 €		
Emprunts et dettes assimilées Dette existante cumulée à l'emprunt prévu pour 2019	1 287 263 €		331 813 €		
Récupération de la TVA des travaux effectués en 2017 et Taxe d'aménagement	398 725 €	Autres dépenses divers			
Subventions d'investissement Calcul prévisionnel reposant sur les accords de subventionnement espérés de nos partenaires (Métropole, Département, Etat, CAF)	6 383 369 €	Dotations, fonds divers et réserves Montant des budgets de l'eau et de l'assainissement qui devront être reversés à la Métropole dans le cadre du transfert de compétences : eau potable et assainissement.	4 135 416 €		
Opérations pour le compte de tiers (Métropole) Montant remboursé par la Métropole pour les travaux réalisés pour son compte par la Commune dans le cadre de conventions (Réseaux d'eau potable, réseaux d'assainissement)	6 078 711 €	Opérations pour le compte de tiers (Métropole) Montant des travaux réalisés en 2019 pour le compte de la Métropole, concernant l'eau potable et l'assainissement.			

MONTANT TOTAL DU BUDGET 2019 DE 21,9 M €

Nos 4 priorités en 2019

TAUX D'IMPÔTS LOCAUX INCHANGÉS

0% d'augmentation

Même taux qu'en 1983

MAITRISE DES CHARGES A CARACTÈRE GÉNÉRAL

1 640 000 €*

En 2007 : 1 713 000 €
* en euro constant

MAINTIEN D'UN TAUX FAIBLE D'ENDETTEMENT

232 € / habitant *
* prêts de 2019 inclus

849 € / hab. en moyenne pour les communes de même taille

SOUTIEN AUX ASSOCIATIONS LOCALES

+ de 315 000 €

dont 172 000 € pour la crèche

SPECIAL BUDGET

Le budget 2019, bien que voté dans un contexte économique contraint marqué par la baisse des dotations de l'État, confirme le souhait de l'équipe municipale de préparer l'avenir tout en offrant à ses administrés des services de proximité de qualité. Après la tenue d'un débat d'orientation budgétaire le 25 février 2019, le budget voté le 18 mars dernier maintient en effet comme priorité la maîtrise des dépenses de fonctionnement. Seul moyen de dégager de l'autofinancement pour la Commune, cette maîtrise des dépenses nous permet aujourd'hui de prévoir l'avenir en lançant des investissements à grande échelle.



Des investissements structurants pour le village et ses habitants

// 340 000 €

// 140 000 €

Parmi les 16 millions d'investissements programmés en 2019 par la Commune voici les principales opérations :

 Construction du Centre aéré, de la Maison des ados et du parc de loisi 	rs // 2 494 608 €
Extension de la cantine scolaire	// 502 000 €
 Travaux dans les écoles (rénovation des cours, VPI) 	// 320 000 €
Crèche : climatisation	// 64 000 €

mise en place d'éclairages

• Saint Canadet : Aménagements de la place du hameau (phase 2)

// 325 000 €

COSEC : création d'un parvis et

- Églises : Travaux de rénovation // 506 640 €
- Maison Rousseau : aménagements destinés à l'accueil de commerces, restructuration de la Maison du Tourisme...

 // 430 000 €
- Rue du Luberon : Aménagements de voirie et réseaux
 // 172 000 €
- Réfection des chemins // 300 000 €
- Centre bourg / chantier de rénovation : travaux de voirie
 // 639 000 €
- La Cride : création d'un trottoir // 100 000 €
- Enfouissement des réseaux aériens // 300 000 € (SMED)
- Vidéo protection // 420 000 €
- Travaux de mise en accessibilité des équipements et bâtiments
 - Travaux du four des Goirands

 // en cours
 d'estimation

Chantiers réalisés pour le compte de la Métropole

- Extension du réseau d'assainissement à la Cride, aux Arnajons et au Rousset : 3,1 M€
 // 230 000 € économisés sur le budget prévisionnel.
- Aménagements de l'avenue du Luberon : 1,1 M€
 // 230 000 € économisés sur le budget prévisionnel.
- Rénovation du centre-ville : 1,9 M€
 Dont 720 000 € de plus, dus notamment :
 - aux travaux supplémentaires réalisés au-delà du périmètre initial (reprise du réseau du pluvial du Cours au bd des Anciens Combattants et de la placette du Cours)
 - à la sécurisation du chantier aux abords de la conduite de gaz mal positionnée sur les plans initiaux de l'exploitant.

Chantiers à venir avec la Métropole

- Chemin du Moulin : travaux de réseaux, extension et aménagement de la voirie et d'un parking à côté du cimetière (75 places).
- Saint Canadet : reprise du réseau des eaux pluviales et de l'assainissement.

Des taux d'impôts locaux identiques depuis 1983

	Taxe d'habitation en %	Taxe sur le foncier bâti en %	Taxe sur le foncier non bâti en %
Au Puy-Ste Réparade	11,64 %	17,09 %	48,81 %
Moyenne des Bouches- du-Rhône	14,57 %	21,01 %	45,81 %

PLUS DE CONFORT, PLUS DE SECURITE

Après un an et demi de travaux, le centre-ville s'est transformé : plus de fluidité, plus de sécurité, adapté techniquement aux usages des riverains, il sera définitivement embelli avec l'ouverture de l'îlot Rousseau. En parallèle, d'autres chantiers d'envergure structurants pour Le Puy sont en cours, pour le confort et la sécurité du grand public et de nos enfants.

Ilot Rousseau : embellir et désenclaver le centre ville



La Maison Rousseau en rénovation, avec ses jardins bientôt ouverts à la circulation des piétons - juin 2019

e chantier de rénovation du centre ville s'achève. L'évacuation des eaux pluviales ne sera plus qu'un mauvais souvenir pour les riverains du Cours et de la Bourgade, le réseau d'assainissement est désormais dimensionné pour tous les usagers, actuels et des trente prochaines années, l'éclairage public se montre plus économe et les piétons peuvent désormais déambuler en toute sécurité sur des trottoirs agrandis ou nouvellement créés.

La Maison Rousseau est toujours l'objet de travaux, imaginés en cohérence avec la restructuration de tout le centre du Puy. Conduits de manière concomitante avec la restructuration de l'îlot Rousseau, ils contribuent à aérer et sécuriser les circulations au cœur du village. Mise en valeur de la façade en pierres, réfection des toitures, ouverture du jardin, création du parvis devant la maison : ce chantier va apporter un vrai changement salutaire au cœur du village. Sans oublier ses futurs aménagements destinés à accueil-lir les nouveaux commerces de proximité attendus par les Puéchens (lire p. 13)

Saint Canadet : la place a fait peau neuve

près la construction d'un local polyvalent et la rénovation de la piste de danse, la place du hameau présente son nouveau visage. Le stationnement a été restructuré, le mur du fond est mis en valeur avec ses pierres apparentes, l'organisation des circulations piétonnes est sécurisée. Les espaces dédiés à la voiture sont matérialisés par un enrobé gris, ceux pour les piétons par un revêtement couleur grège. La vue sur le Luberon a été dégagée. L'ensemble des lampadaires sont désormais en Led. Trois jeux pour les petits enfants vont être installés et le boulodrome a lui aussi été rénové. Enfin, une nouvelle fontaine fabriquée avec les pierres récupérées sur le mur d'enceinte de la Maison Rousseau et reconditionnées par un artisan puéchen, ornera la place.



La place du hameau de St Canadet, en fin de chantier - juillet 2019



Extension et rénovation de la vidéo protection

a poursuite de l'opération de « tranquillité publique» passe par le déploiement du programme de vidéo protection en cours de finalisation. Il verra la mise en place de 44 caméras sur l'ensemble de la commune. Les nouveaux sites concernés sont :

- · Les ronds-points de La Roubine, de la piscine et des Goirands
- Les centres des hameaux de St Canadet et de la Cride
- L'entrée de la zone d'activité des Arnajons
- · Le parking du collège, du futur Centre de Loisirs et de la future Maison des ados
- Le parking du hameau des Goirands





Visite de chantier par les enfants accueillis au centre de loisirs actuel. Un message rédigé par leurs soins à l'attention des futures générations a même été enseveli dans les fondations - 15 mai 2019

3 lieux de vie pour la jeunesse du Puy

mplantés volontairement à proximité du collège afin de profiter de ses installations sportive, ces 3 équipements permettront à notre jeunesse de s'épanouir dans des espaces d'exception.

Un centre de loisirs

Un nouveau centre de loisirs de 800 m² moderne et fonctionnel, à destination des enfants de 3 à 11 ans. Équipé d'un espace de restauration.

Une maison des ados

Un espace de 140 m², lieu de vie et de partage connecté pensé et réfléchi en partenariat avec les collégiens du village pour répondre à leurs aspirations.

Un parc de loisirs

Un espace extérieur paysagé aménagés sur 2800 m² de parc arboré autour d'équipements de loisirs notamment un « City park ».

Ils compléteront l'offre d'équipements dédiés aux enfants du Puy-Sainte-Réparade. La Commune a bénéficié pour ce projet structurant de l'aide du Département, de la CAF et de la Métropole.

Ouverture prévue : fin 2019. -



lire aussi Mag du Puy N°28 p15

Des fontaines en fonctionnement responsable

ésormais les fontaines de la place Louis Philibert, du square de la Résistance et de Saint Canadet (nouvellement créée, lire p. 22) sont maintenant reliées aux sources et au canal de l'ASA.

Ces édifices patrimoniaux ont donc retrouvé leur fonction, tout en préservant et respectant nos ressources.



LES DERNIERS CONSEILS MUNICIPAUX EN RÉSUMÉ

L'intégralité des comptes-rendus des séances du Conseil municipal sont consultables en mairie et en téléchargement sur le site www.ville-lepuysaintereparade.fr

CE QU'IL FALLAIT RETENIR DES SÉANCES DES 25 FÉVRIER ET 18 MARS 2019

Principaux comptes rendus des décisions du Maire :

- Renouvellement de l'adhésion de la Commune du Puy-Sainte-Réparade à la Mission Locale du Pays d'Aix, à l'Association Départementale des Comités Communaux Feux de Forêt (ADCCFF) et au au Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement des Bouches-du-Rhône (CAUE)
- Attributions des marchés publics relatifs aux lots restant (suite à une première infructuosité des appels d'offres) dans le cadre du chantier de construction du nouveau Centre de Loisirs

Principaux points à l'ordre du jour :

- Conclusion d'un contrat départemental de développement local avec le Conseil départemental des Bouches-du-Rhône pour 6,4 M€ sur deux ans (aides financières aux projets communaux). // vote à l'unanimité
- Demande de subvention à la Région pour le projet de requalification de l'îlot Rousseau (co financement à 20%). // vote à l'unanimité
- Adoption de la modification du PLU n° 1 // vote à la majorité (23 voix pour et 6 contre)
- Approbation de la convention avec le SMAVD pour la gestion du site des Gravières en Durance pour définir les modalités administratives, techniques et financières du partenariat. // vote à l'unanimité
- Approbation de l'état d'assiette dressé par l'ONF des coupes 2019 en forêt communale (coupes d'amélioration sur 4,4 hectares de forêt). // vote à l'unanimité
- Approbation du Contrat Enfance Jeunesse et de l'accord de pré engagement à l'élaboration d'une Convention territoriale globale de service aux familles à conclure avec la CAF. // vote à l'unanimité
- Approbation du compte administratif 2018 du budget principal :
- Section d'investissement = clôture à 1 493 558,30 € / Section de fonctionnement = clôture à 384 048,65 € // vote à la majorité (23 voix pour et 6 contre)
- Affectation des 384 048,65 € d'excédent de fonctionnement de 2018 sur le budget principal 2019 en réserves à la section d'investissement. // vote à la majorité (23 voix pour et 6 contre)
- Maintien des trois taux des taxes communales pour 2019 au même niveau que les années précédentes : Taxe d'Habitation = 11.64% / Taxe sur le Foncier Bâti = 17.09% / Taxe sur le Foncier Non Bâti = 48.81%. // vote à l'unanimité Examen et adoption du budget primitif communal 2019 : total = 21 939 252,38€
 Section de fonctionnement : recettes = dépenses = 5 084 223,16€
 Section d'investissement : recettes = dépenses = 16 855 029,22 €. // vote à la majorité (23 voix pour et 6 contre)
- Approbation du compte administratif 2018 et adoption du budget prévisionnel 2019 pour les caveaux. // vote à l'unanimité
- Attribution d'une première tranche attribution de subventions municipales aux associations de l'ordre de 285 500 €. // vote à l'unanimité

Pour plus d'informations sur le débat d'orientations budgétaires et le vote des budgets 2019, merci de vous référer aux p.20/21 de ce Mag et de prendre connaissance des éléments détaillés dans les comptes rendus complets des séances disponibles en ligne sur le site de la Mairie.

JOUR APRÈS JOUR

01 février 2019 au 30 juin 2019

Avril 2019

- 13 LARRIBAUT Joëlle Simone et SANCHEZ Thierry, Bruno
- 13 HAUVILLE Marie-Line, Anne, Geneviève et LASSERRE Michel, Henri

Mai 2019

17 RUAUD Noémie, Michelle et ESTIVAL Thomas, Antoine, Louis

Juin 2019

- OLAYA SINNING Sheila, Margarita et FRICK Emmanuel, Roger
- 01 CHARBONNEL Corinne, Michèle, Véronique et
- **RAFFALLI** Fabrice, Frank, Claude
- 08 KEO Laure, Chhut et BALME Patrice, Christian, Albert
- 15 GONZALEZ Manuella, Olga et MARCHANDISE Valentin, Jacques, Henri Ghislain
- KOHLER Marine, Eva et MAZOUJ Brahim
- 22 PLAGNARD Alexia, Nathalie et DUBIE Jean-Baptiste, Pierre Joseph
- VUIDART Anaïs et CAMUS Rémi, René

NAISSANCES

Février 2019

- 01 ROBERT LLEDO Margot, Lucie
- 20 RUSSO Joy, Madeleine,

Mars 2019

- 06 HONORE Thyia, Minjee
- VADON HERITIER Léonie, Jeanne, Philippine
- 08 COLOGNÈSE Paul, Jérémy

- **DAGNEAUX** Lukas, Alexandre, Nathan
- 18 SAMIEZ Ilàn
- 26 DANYZY Théa, Lou
- 29 **FERNANDES** Maëlya, Marion, Béatrice

Avril 2019

- 09 DUMAS Amalya, Lila Béatrice
- 14 SCHMIT Malone, Pascal, Albert
- 20 BAUBEAU Louca, Jean,

Bernard

24 MOUSSOL Giulia, Malorie, Camille

Mai 2019

- 01 CLAVELThéo, Olivier, Alain
- **12 KOUASSI** Malone, Frédéric, Moayë
- **BONNAND** Edouard, Antoine, Patrice
- 26 D'ACUNTO Tommy
 - **Juin 2019**

- D2 BOURDET JOURDAN Gabriel, Luc
- 2 **HERNOUT** Léane, Louise, Giulia
- 05 OULD YAHOUI Kélya
- 10 FISCHBACH BOURIES Zakaria, Matthias
- **FRANCISCO** Angèle, Jacqueline
- **FAROUX** Marlo, Gabriel, Guillaume

Février 2019

- 02 WARGNIEZ Michel, Abel
- 05 OGGIONI Charles, Joseph
- 06 BLACK Yolande épouse OHLGUSSER
- **08 CAMOZI** Josette, Marie épouse **ROMAGNA**
- 10 MIKLOSI Juliana épouse MELQUION
- 12 RICAU Laure, Lucie épouse MARSILI
- 18 CAZZANIGA Roger
- 18 CARQUILLAT Suzanne, Lucienne épouse TOURY
- 18 LACROIX Lucette, Henriette, Claire épouse CROS
- 19 LAPINTA Grâce épouse MAELI
- **19 BARTHEYE** Evelyne, Josiane
- 25 RETRU Christine épouse BIDEBERRY
- 28 ACQUARONE Jeanine, Antoinette épouse RIVRAIN

Mars 2019

- O1 LAURIER Colette, Marie, Charlotte, Françoise épouse ROBLIN
- **02 CARON** Marie-Henriette, Jeanne, Thérèse épouse **KROTOFF**
- 07 LASSAGNE Robert, Noël
- 08 ROBION Hélène, Françoise, Suzanne épouse MAIGNANT
- 10 JOURDAN Francis, Elie, Marius
- 11 HATIER Jeanne, Marie épouse BONTHOUX
- 18 HADJICONSTANTINOU Catherine épouse TOMI
- 19 HENRY René, Lucien
- 20 MARCUCCI Corrado
- 20 TRÉVISAN Ivo, Sante
- 27 FARRUGIA Paul
- 28 LADRANI Abdelkader

Avril 2019

- 02 MACEDONIA Maurice, Norbert
- 02 DAMMRON Denise, Léonie Henriette épouse COLLET
- 04 BAULANDE Jean-Marie

- 07 MAILLARD Renée, Marguerite épouse BELLINI
- 12 LEMAÎTRE Liliane Raymonde épouse HAUTECOEUR
- 15 **PUENTE** Miguel
- 18 LAROCHETTE Marie Louise épouse CURNIER
- **159 MAUREL** Solange, Anne Marie
- 25 BRUNO Marguerite, Emma épouse BOUR
- 29 MANCINI Jacqueline, Joséphine épouse CHABAUD

Mai 2019

- **NICOU** Olivier, Yves, Auguste Jean-Marie, Claude
- 06 SPEDO Marcel, Victor
- 10 TRINQUET Henriette, Jeanine épouse MICHÉA
- 11 GUIEN Colette épouse VIGIER
- **12 ANTIQ** Laure, Josette Angèle épouse **GAUTIER**
- 12 COUTEL Roger, Henri
- 14 VIGUIER Serge, Armand
- 15 ROSSI Elisabeth-France

- épouse **GALLET DE SANTERRE**
- 3 MAUREL Ginette, Augusta, Thérèse épouse DERBEZ
- 23 **BRESSAND** Paulette, Rose, Marie, Thérèse épouse **REBATTET**
- 23 TRICHARD Aimé, Emilien
- 27 MESSIDORO Germaine Caroline épouse MASSAL

Juin 2019

- **PROTCHE** Bernard, Joseph, Louis
- **06 BRENOT** Michelle, Grabrielle, Gilberte épouse **SANTI**
- 08 PÈDE Louis, Francis
- 09 GALLON Reine, Françoise Félicie épouse SOBRERO
- 17 ANGELI Yvette, Rose épouse ROUX
- 20 MINOUFLET Guy, Maurice, Charles
- 21 BOUSSATHA Tayeb
 - 3 YÉLAMOS Odette, Josette épouse MARIA
- 24 BARONCINI Paul, Louis
- 7 ANTRÉASSIAN Haroutune

VOS ÉLUS S'EXPRIMENT

Les textes imprimés dans cette page relèvent de l'entière responsabilité de leurs auteurs et sont publiés sans modification ou correction. Le maire est néanmoins pénalement responsable des délits par voie de presse commis via l'organe d'information dont il a la charge. La loi de 1881 désigne en effet le directeur de publication comme auteur principal de ce délit. Le maire est donc en droit de s'opposer à la parution d'un article dans les cas de propos à caractère diffamatoire ou injurieux, apologie des crimes de guerre et des crimes contre l'humanité ; propos dépassant le cadre communal ; risques de troubles à l'ordre public ; propos revêtant le caractère d'une propagande électorale en faveur d'un candidat dont la publication constitue une violation de l'article L. 52-8 du Code électoral.

Libre expression de la Majorité

ENSEMBLE, LE PUY AVANCE

Avancer, encore et toujours, en concertation avec la population, les usagers. Depuis plus de 10 ans nous n'avons pas failli dans la poursuite de cet objectif.

Nous avons porté des projets de très grande envergure à bout de bras, passant de moins d'un million d'investissements par an en 2007 à près de 16 millions programmés cette année!

Et ce, sans accroître les impôts locaux, grâce à une quête constante d'économies de dépenses de fonctionnement et à une recherche pro active de co financements auprès de nos partenaires.

Le Puy-Sainte-Réparade est devenu une commune attractive, séduisante, où les habitants savourent encore un cadre de vie à dimension humaine et préservé sans rien manquer des opportunités de la vie moderne.

Le retard du village a été rattrapé, son authenticité a été sauvegardée, il n'a pas été défiguré par des zones commerciales en périphérie. Ses atouts ont été soulignés et mis en lumière : agriculture, œnologie, patrimoine historique, culturel et artistique, sites naturels, dynamique associative, solidarité de proximité...

Le Puy est prêt pour aujourd'hui et pour demain.

Jean-David CIOT, Jean-Claude NICOLAOU, Sergine SAÏZ-OLIVER, Muriel WEITMANN, Bernard CHABALIER, Chantal LEOR, Rémi DI MARIA, Lucienne DELPIERRE, Rodolphe REDON, Edmond VIDAL, Djoline REY, Orlane BERGE, Patricia GIRAUD, Odile IMBERT, Geneviève DUVIOLS, Gilbert ARMENGAUD, Jacqueline PEYRON, Emmanuel ANDRUEJOL, Bruno RUA, Olivier TOURY, Frédéric PAPPALARDO, Michaël DUBOIS, Régis ZUNINO.

Libre expression de l'Opposition

NOTRE PARTI, C'EST LE PUY

Monsieur le Maire, votre second mandat arrive bientôt à échéance et votre politique de développement et d'aménagement de notre village, si elle existe, reste toujours aussi floue.

D'un côté, nous voyons notre village héberger de grands programmes immobiliers implantés partout en périphérie du bourg laissant une large part aux logements sociaux, en accord avec un PLU contesté; un village voyant la construction d'une multitude de constructions individuelles dont les permis ont été en grande partie délivrés dans le cadre de l'ancien POS.

D'un autre côté, nous avons un village qui n'a plus la liberté de créer de commerces ailleurs que dans un secteur à peine plus vaste que la rue principale de la bourgade; un village qui ne peut pas accueillir de nouveaux artisans et petites entreprises faute de zones artisanales, sachant que le PLU ne prévoit aucun agrandissement des zones actuelles; un village qui ne peut toujours pas proposer de grands évènements culturels faute de salles adéquates...

Alors comment imaginez-vous l'avenir de notre commune? Un village vivant et actif ou un village dortoir?

Un village en développement ou un village en repli sur soi? Un village dynamique ou un village entretenant une nostalgie de son passé?

En fait, êtes-vous prêt à administrer une petite ville (6000 habitants bientôt) ou avez-vous la conviction que l'avenir de notre commune est la sauvegarde du petit village que les Puéchens connaissent depuis plus de 50 ans ?

Votre éventuelle candidature ayant été annoncée dans la presse, les Puéchens veulent savoir quel avenir vous pourriez réserver à notre commune. UN PUY D'AVENIR

Nous ne pouvons que nous réjouir de la quiétude enfin retrouvée dans le centre-village, même si le rendu des travaux ne nous semble pas à la hauteur de l'investissement financier et des nuisances subies par la population.

La fin du chantier doit permettre à nos commerces de retrouver leur clientèle après des mois difficiles. Nous saluons d'ailleurs l'investissement de l'association des commerçants qui anime et revitalise le centre depuis plusieurs mois, palliant ainsi l'inertie de la municipalité actuelle.

La fin des travaux sur la Bourgade ne doit pas nous faire oublier que des kilomètres de voies communales sont abandonnés aux nids de poules et autres dégradations par manque d'entretien.

Le transfert de compétence de la voirie à la Métropole l'an prochain, source d'inquiétude dans de nombreuses communes, sera peut-être une porte de salut pour les puéchens qui verront d'un bon œil l'entretien des routes, le désherbage des trottoirs et une véritable gestion de la circulation et du stationnement. Les riverains et les nombreux utilisateurs de la rue du pressoir, auront enfin un trottoir et un éclairage public!

Serge ROATTA, Marie-Ange GUILLEMIN, Jean-Pierre CAVALLO

Jacky GRUAT, Christian JUMAIN et Jean-José ZARCO



Vous pouvez rencontrer vos élus sur rendez-vous sur toutes les questions liées à leurs délégations en contactant le secrétariat en mairie

MONSIEUR LE MAIRE

Jean-David CIOT

LES ADJOINTS AU MAIRE

Jean-Claude NICOLAOU Premier Adjoint Urbanisme et Commission de sécurité

Sergine SAÏZ-OLIVER Vie scolaire et Hameau de Saint Canadet

Muriel WEITMANN Vie festive

Bernard CHABALIER Coordination des grands projets, Environnement, Développement Durable et gestion des Réseaux

Chantal LEOR Solidarité et animation du CCAS

Rémi DI MARIA Jeunesse

Lucienne DELPIERRE Vie et animation des Séniors, Relations avec le Foyer des Cigales

Rodolphe REDON Relations avec les associations

LES CONSEILLERS MUNICIPAUX DE L'OPPOSITION

Groupe d'opposition : Notre parti, c'est le Puy

Jacky GRUAT / Jean-José ZARCO / Christian JUMAIN Groupe d'opposition : Un Puy d'avenir

Marie Ange GUILLEMIN
/ Jean-Pierre CAVALLO /
Serge ROATTA

LES CONSEILLERS MUNICIPAUX DE LA MAJORITÉ

Edmond VIDAL Gestion des bâtiments administratifs et Maîtrise de l'énergie

Djoline REY Tourisme, Jumelage & Relations avec les commerces

Orlane BERGE Petite enfance et Famille

Patricia GIRAUD Vie culturelle

Odile IMBERT Gestion de l'espace public (voirie, sécurité routière, accessibilité, espaces verts) et Transport

Geneviève DUVIOLS Enfance et périscolaire

Gilbert ARMENGAUD Logement et Emploi

Jacqueline PEYRON Entretien, signalisation et numérotation des chemins

Emmanuel ANDRUEJOL Patrimoine, Gestion des espaces naturels de la Quiho et Promotion des jardins partagés

Bruno RUA Animations et cérémonies officielles

Olivier TOURY Développement et accompagnement des pratiques sportives et Développement économique

Frédéric PAPPALARDO Sécurité des personnes et des biens, Sécurité civile, Correspondant Défense

Michaël DUBOIS Accompagnement des jeunes à l'emploi

Régis ZUNINO Développement des activités agricoles, Promotion du marché forain dominical et Gestion des espaces naturels en Durance

CONTACTS & HORAIRES

Contact général et demandes de rdv avec les élus pour toutes les délégations :





04.42.61.82.36

contact@mairie-lepuysaintereparade.fr



www.ville-lepuysaintereparade.fr

Mairie Accueil Etat Civil (Hôtel de ville)

+ 04 42 61 82 36 // etatcivil@mairie-lepuysaintereparade.fr

Service Urbanisme (Hôtel de ville)

+ 04 42 61 82 36 // urba@mairie-lepuysaintereparade.fr

Police Municipale (Hôtel de ville)

+ 04 42 61 82 90 // pm@mairie-lepuysaintereparade.fr

CCAS (24 bd des écoles)

04 42 61 89 72 // ccas@mairie-lepuysaintereparade.fr

Bureau municipal pour l'Emploi (24 bd des écoles)

04 42 61 92 28 // bme@mairie-lepuysaintereparade.fr

Service Enfance, Sport et Jeunesse (24 bd des écoles)

04 42 27 94 56 // esj@mairie-lepuysaintereparade.fr

Centre Technique Municipal (ZA des Arnajons)

04 42 61 94 73 // secretariatstech@mairielepuysaintereparade.fr

Directeur de la publication : Jean-David Ciot - Rédaction : Mairie du Puy-Sainte-Réparade - Graphisme : Céline Quéreux

Images: © Mairie du Puy-Sainte-Réparade - B. Chabalier - P. Foliot - P. Giraud - J. Jadeau - C. Quéreux - B. Panichi - R. Redon - S.Saïz Oliver - F. Oliver - SMAVD - M. Batbedat - Terres de cuisine

Dépôt légal : 22 janvier 2009 Imprimerie : N° siret 39265813400037 Imprimé sur papier recyclé

Photo de couverture : Les Olympiades des écoles - mai 2019

27 I ÉTÉ 2019



AGENDAS &

Vos principaux rendez-vous à venir au Puy

www.ville-lepuysaintereparade.fr

MERCREDI 21 AOÛT 2019

75 ANS DE LA LIBÉRATION DU PUY // Commémoration avec défilé de voitures de l'époque 21 > 22 SEPTEMBRE 2019

JOURNÉES DU PATRIMOINE

DIMANCHE 25 AOÛT 2019

FESTO DI CESE // Salle des fêtes

DIMANCHE 6 OCTOBRE 2019

FÊTE DE SAINTE RÉPARADE

MERCREDI 28 AOÛT 2019

MERCREDI GUINGUETTE DE ST CANADET // Place du hameau

14 > 20 OCTOBRE 2019

SEMAINE BLEUE

JEUDI 29 AOÛT 2019

RDV CULTUREL DU PUY - CONCERT CLASSIQUE // Place de St Canadet

DIMANCHE 27 OCTOBRE 2019

GRAND CONCERT DE LA SAINTE CÉCILE // Salle des fêtes

SAMEDI 7 SEPTEMBRE 2019

FORUM DES ASSOCIATIONS // Place Louis Philibert

JEUDI 31 OCTOBRE 2019

HALLOWEEN

13 > 15 SEPTEMBRE 2019

23 > 24 NOVEMBRE 2019

FÊTES DE LA SAINT MICHEL // En ouverture : Festival de toutes les musiques BRADERIE D'AUTOMNE // Salle des fêtes



